

**«Oser»,
Yoga, contes et mouvement
conscient
10 au 13 juillet 2021,
Les jardins du Nant (74).**

Conditions générales de vente

Tarifs de la retraite hors hébergement:

- Tarif *Early Bird* :280€/personne si inscription avant le **16/06/2021** inclus
- Tarif régulier : 310€/personne si inscription à partir du 17/06/2020 inclus.

Hébergement en pension complète :

– Chambres de 2 à 4 personnes: 65,50€/pers/jour

L'hébergement est à régler sur place, auprès de Philippe Meyrieux, après l'avoir contacté directement.

Nombre de participantes: 12 personnes maximum.

Politique de désistement et d'annulation pour la retraite de yoga

- Désistement par lettre recommandée exclusivement, à transmettre à Yoga Souffle et Mouvement, 5 rue Coustou 69001 Lyon.
- Les frais d'annulations pour de la retraite en % du montant total du séjour sont comme suit :
 - Plus de 40 jours avant le départ : 20%
 - Entre 40 et 21 jours avant le départ : 40%
 - Moins de 21 jours avant le départ ou en cas de non présentation : 100%.
Toute retraite de yoga commencée par une participante est due en entier.
Aucun remboursement n'est possible en cas de départ au cours de la retraite, pour quelque cause que ce soit.
- En cas d'annulation de la part de Yoga Souffle et Mouvement toutes les personnes inscrites seront entièrement remboursées du coût de la retraite.
- Les annulations, même en cas de force majeure avérée, ne donneront lieu à aucune indemnité additionnelle.
- En acceptant les présentes Conditions Générales, le Client reconnaît expressément avoir été informé des modalités de rétractation.

Cas exceptionnels & situation liée à l'épidémie coronavirus : Toute annulation par Marie-Cécile Poulouen ou une participante dans la période de 30 jours précédant la retraite suite à une impossibilité de tenir la retraite en relation à une interdiction de déplacement, de réunion ou de vie collective en rapport avec l'épidémie de coronavirus serait un cas de force majeure. Les participantes concernées seraient alors entièrement remboursées de la retraite.

En cas d'annulation lié au Covid, vous avez le choix entre être remboursée ou obtenir un avoir pour une autre offre de ma part.

Pour la tranquillité de tous, un test PCR de moins de 3 jours vous sera demandé pour rejoindre la retraite. Me contacter si nécessaire.